



*Le Courrier*  
*des*  
*domaines*

Belgique -  
Belgique  
P.P. 5360  
HAMOIS  
BC 1792

**Trimestriel n°11 Mars 2005**

Editeur Responsable : Fabien Lardinois - 96, rue de Monin - 5362 Achet  
Bureau de dépôt : Hamois, agrégation n° P 202144

Editorial : " Enfants admis ? "

Depuis plusieurs années, certains accidents comme des incendies amènent les habitants de campings, de squats à faire la une de l'actualité. L'impact est bien entendu plus grand s'il y a mort d'hommes ou d'enfants. On montre du doigt ces gens qui choisissent d'habiter autrement.

La presse touche souvent la corde sensible des lecteurs et des téléspectateurs et fait naître au sein de la population une émotion devant ce qui est présenté comme de l'inconscience ou une faute.

Nous sommes bien sûr peinés de la mort des enfants et nous associons à la douleur de la famille et des voisins. A côté du renforcement de mesures de sécurité élémentaires, nous pensons qu'un véritable débat sur l'habitat alternatif est nécessaire avec tous les acteurs concernés pour que ces lieux restent des lieux d'habitation enfants admis.

L'équipe du Courrier

---

Sommaire

---

Editorial : Enfants admis ?	p. 1
Invitation à l'exposition « Oser le rassemblement »	p. 2
Phase 2 du plan HP	p. 4

COMMUNIQUÉ  
DE PRESSE

EXPO  
panneaux  
didactiques

**Maison de la Culture Famenne-Ardenne**

Centre Culturel Régional  
Chaussée de l'Ourthe, 74  
6900 Marche-en-Famenne

Bureaux: 084/31.46.89

Fax: 084/31.14.11

E-mail: mcla@marche.be

www.maisondelaculture.marche.be

# Oser le Rassemblement: Une invitation audialogue

**Du samedi 9 au jeudi 28 avril 2005**

Accessible gratuitement du lundi au vendredi de 10h à 18h et le samedi de 14h à 18h  
Maison de la Culture Famenne-Ardenne | Chaussée de l'Ourthe, 74

**Marche-en-Famenne**

**Vernissage: vendredi 8 avril à 18h**



**En deux mots:**

"Oser le rassemblement" est une invitation au dialogue de l'asbl *Luttes-Solidarités-Travail* de Ciney-Marche: une exposition didactique qui pose les questions de pauvreté et de richesse.



**Communiqué:**

L'exposition réalisée pour les 20 ans du mouvement *Luttes-Solidarités-Travail* invite à entrer dans une démarche où les questions de pauvreté, mais aussi de richesse, sont posées à partir des regards portés et des luttes menées par les plus pauvres pour survivre.

*Luttes* parce que la vie des plus pauvres est une lutte permanente pour survivre, parce que ce sont les luttes qui permettent de faire reculer l'extrême pauvreté. *Solidarités* parce que celles-ci sont les moteurs du changement. Et *Travail* réalisé ensemble pour sortir de l'assistance. L.S.T. est un mouvement d'éducation permanente et de lutte en résistance à ce qui produit la pauvreté, rassemblant des personnes et des familles parmi les plus pauvres et d'autres qui leur sont solidaires.

L'exposition se présente comme une ligne du temps de la lutte contre la pauvreté depuis le Moyen-Âge. L'exposition est également ponctuée de témoignages et d'œuvres réalisées dans les ateliers de créativité de l'asbl.

Des membres de l'asbl L.S.T. de Ciney-Marche seront présents les mercredis et jeudis après-midi pour accompagner ceux qui le souhaitent au cœur de l'exposition.

**Contact presse:** cathy.steel@marche.be



Centre Culturel  
régional de la Communauté  
Wallonne - Ciney

maison de la culture famenne-ardenne

CHÉRI, ON S'FAIT UNE SCÈNE ?

---

## Plan HP Phase 2

---

La phase 1 du plan HP et qui concerne les infrastructures touristiques situées en zone inondable est en cours d'évaluation et se poursuit. Elle concerne 1867 personnes vivant dans 80 équipements touristiques. Elle n'en pose pas moins une série de questions qui ont été soulevées lors du dernier comité d'accompagnement interdépartemental du plan HP.

Le plan parle du choix qu'ont les personnes de rester ou de partir. Que devient cet accent volontariste quand le camping doit fermer ? Si les personnes ne veulent pas partir, n'y a-t-il pas lieu d'améliorer leur situation juridique (protection du locataire) et matérielle (la fourniture d'énergie et d'eau). Est-il juste que les résidants qui ne bénéficient pas du revenu d'intégration n'aient pas droit à la prime d'installation aux sans-abri. Que se passe-t-il pour les gens qui vivent en caravane isolée et dont la commune n'a pas adhéré au plan ? Ne faudrait-il pas lancer une réflexion globale sur ce type d'habitat ?

La Phase 2 a démarré ce début d'année. Elle concerne les équipements à vocation touristique non situés en zone inondable. On y retrouve des abris de fortune, des villages de vacances, des parcs résidentiels de week-end, des rues à caractère de seconde résidence.

Les 24 communes suivantes y ont adhéré : Andenne, Anhée, Aywaille, Chimay, Comblain-au-Pont, Couvin, Durbuy, Esneux, Estinnes, Froidchapelle, Hastière, Hotton, Lobbes, Mettet, Onhaye, Philippeville, Ramilies, Somme-Leuze, Sprimont, Thuin, Vresse-sur-Semois, Walcourt, Wasseiges, Yvoir. Cela fait 106 équipements et concerne 5820 résidants permanents. Cela veut dire que seuls les résidants des communes ayant adhéré au plan HP peuvent bénéficier des aides proposées.

Se pose alors aussi la question suivante : si les personnes sont relogées dans une autre commune, qui n'adhère pas au plan, de quelles aides pourront bénéficier ces personnes et à quelles conditions ? Il est question de conditionner ces aides à l'acceptation de l'accompagnement social par le CPAS de la commune d'arrivée.